

Feuillet - 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	1
Pouvoirs	5
Nombre de votants	36
Date de la convocation	29/03/2024
Certifié exécutoire le	15/04/2024
Date d'affichage	16/04/2024
Envoyé en préfecture le	16/04/2024

Le douze avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Bugeat, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOURROUX François, CHABRILLANGES

Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean Yves, VIGROUX SARDEENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : GAGE Pascal.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : ENSERGUEIX Jean-François, LONGUET Jean-François, VERGNE Patrick.

EXCUSES : BOUCHOT Estelle (donne procuration à RUAL Bernard), BOURDARIAS Sophie, COISSAC Vincent (donne procuration à JANICOT Véronique), LELIEVRE Carla (donne procuration à SENEJOUX Geneviève), LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), PETIT Christophe (représenté), SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard (donne procuration à CHASSEING Daniel), TER-HEIDE Laurence.

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

44-2024 Consultation pour l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal.

Vu la délibération 39-2024 de prescription de l'élaboration du PLUi adoptée par le conseil communautaire lors de la séance du 12 avril 2024,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, décide à 36 voix pour, 0 contre et 0 abstention,

D'autoriser le président à lancer la consultation des entreprises, à signer des contrats et à engager des dépenses pour l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal,

D'autoriser le Président à solliciter les subventions de l'Etat, du Département de la Corrèze et de tout autre financeur potentiel.

Fait à Treignac le 16/04/2024

Le Président, Philippe JENTY

